

COMMISSION DE TRAVAIL **SUITE PROTOCOLE DE DESACORD NAO 2013**

Les rencontres se succèdent mais les solutions tardent à poindre.

Concernant deux points, les indemnités maladie et les indemnités de licenciement, il s'agit simplement de mettre à jour nos accords par rapport au Code du Travail, la Convention Collective des Cafétérias et nos Accords d'Entreprise.

Aucune possibilité d'amélioration sur ces deux points, nous ne sommes pas en NAO.

Sur la journée de solidarité positionnée le 1^{er} janvier alors que la direction nous positionne un jour de Congé Annuel, les textes du Code du Travail et la jurisprudence l'interdisent, à ce jour nos propositions ont été refusées.

Sur le temps partiel, là aussi nous sommes dans l'attente, idem sur l'organisation du travail.

Prochaine rencontre le 18 décembre.

Pour mémoire nous ne sommes pas en NAO, seulement sur des discussions.

Au regard des propositions de la branche, ne rêvons pas, il ne devrait pas y avoir de miracle de Noël.

Nous vous tiendrons informé de la suite de nos rencontres.

Que cela ne vous prive pas de passer de bonnes fêtes de fin d'année, l'équipe de négociation :

Céline,

Christine,

Serge,

Et Jacques vous souhaitent :

De joyeuses fêtes !